



Programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale mixte du 8 juin 2023

Paris (France), le 8 juin 2023 à 18h00 (CET) – Advicenne (Euronext Growth Paris ALDVI - FR0013296746), société pharmaceutique spécialisée dans le développement et la commercialisation de traitements innovants pour les personnes souffrant de maladies rénales rares, annonce que son assemblée générale mixte réunie le 8 juin 2023 a autorisé le conseil d'administration pour une période de 18 mois, à procéder à l'achat d'actions dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social. Après en avoir délibéré, le conseil réuni le même jour a décidé à l'unanimité de mettre en œuvre ce programme.

Les actions pourront être rachetées en une ou plusieurs fois aux époques que le conseil d'administration appréciera. Advicenne se réserve le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans les conditions prévues par les autorités de marché et dans le respect de la réglementation applicable.

Le nombre total d'actions pouvant être rachetées s'élève 10% du capital, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Le prix maximum d'achat est de 21 euros par action et le montant maximal de l'opération a été fixé à 3 000 000 euros.

La Société fera intervenir un prestataire de services d'investissement dans le cadre de son contrat de liquidité conforme à la pratique de marché admise par l'Autorité des Marchés Financiers en matière de contrat de liquidité sur actions.

Le descriptif complet du programme de rachat d'actions figure pages 213 à 214 du Document d'Enregistrement Universel 2022 disponible sur le site d'Advicenne (www.advicenne.com), dans la rubrique Investisseurs / Information financière et sur celui de l'AMF (www.amf-france.org).

A PROPOS D'ADVICENNE

Advicenne (Euronext Growth Paris ALDVI - FR0013296746) est une entreprise pharmaceutique créée en 2007, spécialisée dans le développement de traitements innovants en néphrologie. Son médicament principal, Sibnaya[®] a reçu une autorisation de mise sur le marché en Europe et au Royaume-Uni dans le traitement de l'acidose tubulaire rénale distale (ATRd). ADV7103 est actuellement en phase avancée de développement clinique aux Etats-Unis et au Canada dans l'ATRd et dans la cystinurie en Europe et aux Etats-Unis. Basée à Paris, Advicenne, cotée sur le marché Euronext depuis 2017, est cotée depuis le 30 mars 2022 sur le marché Euronext Growth à Paris à la suite de son transfert de cotation. **Pour plus d'informations :** <https://advicenne.com/>



CONTACTS

Advicenne

Didier Laurens, CEO

+33 (0) 1 87 44 40 17

Email: investors@advicenne.com

Ulysses Communication

Media relations

Bruno Arabian

+33 (0)6 87 88 47 26

Email: advicenne@ulyse-communication.com